

Site FR 7200684 « Marais de Braud et Saint Louis et de St Ciers sur Gironde »
Site FR 7212014 « Estuaire de la Gironde : Marais du Blayais »

Compte-rendu du comité de pilotage NATURA 2000 du 18 juillet 2014

Le 18 juillet 2014, à 10h30, s'est tenu à Braud et St Louis le comité de pilotage pour les 2 sites NATURA 2000 « Marais de Braud et Saint Louis et Saint Ciers sur Gironde » et « Marais du Blayais ». L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Bilan de trois ans et demi d'animation des sites Natura 2000
- Validation de la feuille de route pour la suite de l'animation

Etaient présents : P. Plisson (CCE), G. Watelle (CCE), E. Jullien (CCE), B. Baillan (Eyrans), P. Riveau (Saint Androny), J-M Rigal (Braud et Saint Louis), R. Vert (Braud et Saint Louis), R. Gillard (Coopérative des Producteurs de Jonc), J-F Le Maoût (DDTM 33), J. Jonchère (FDC 33), E. Rouxel (SMIDDEST), M. Chrétien (Agence de l'Eau Adour Garonne), A-J Guichet (Fédération de pêche de Gironde), E. Rosa (Saint Aubin), S. Jourdain (Chamouillac), J-C Doussin (SIVOM de Montendre), M. Lalande (SIBV Livenne amont), J-J Bouyer (Corignac), J. Carré (Coux), R. Chef (Soumeras), C. Simon-Tatard (SIVOM Montendre), H. Duret (Boisredon), S. Raymond (ASA Saint Louis Saint Simon), S. Tabusteau (Saint Savin), P. Perdriaud (Donnezac), A-M Vérit (Pleine-Selve), C. Raymond (Mirambeau), M. Lavassier (Chepniers), L. Chaulvet (DDTM 17), E. Mardine (Chambre d'Agriculture 33), B. Londeix (SIA Saye, Galostre et Lary), L. Bourdon (CC Canton de Saint Savin), D. Ardoin (Reignac), P. Chichery (CC Canton de Blaye), P. Labrieux (Marcillac), P. Berthelot (Marcillac), C. Couloudou (Montlieu La Garde), P. Mantenac (Montlieu La Garde), A. Eymas (Saint Caprais de Blaye), L. Bugnon (Saint Ciers sur Gironde), A. Roudier (Saint Ciers sur Gironde), P. Arthaud (Courpignac), J. Bertrand (Salignac de Mirambeau)

Excusés : E. Barre (CG33), S. Brogniez (CG33), X. Loriaud (CC Canton de Blaye), J. Timbal (CSRPN), L-O Delebecque (CRPF), N. Dulka (DREAL), D. Amiaud (Rouffignac), M. Amblard (Chambre d'Agriculture 17), A. Maisonneuve (Conseil Régional d'Aquitaine), A. Castro (CRPF Aquitaine), L. Couzi (LPO Aquitaine), Port autonome de Bordeaux, C. Gouanelle (SEPANSO)

Contact : Gauthier Watelle au 05 57 42 61 99

● **Présentation du bilan de l'animation Natura 2000**

L'animateur Natura 2000, Gauthier Watelle, a présenté les résultats des derniers mois d'animation sur les sites Natura 2000 au travers des outils suivants :

- Les MAEt : financements à destination des agriculteurs
- Les chartes : reconnaissance symbolique de l'Etat pour de bonnes pratiques
- Les contrats : financements à destination des propriétaires et gestionnaires

Les montants des subventions perçues dans ce cadre ont été rappelés, ainsi que les superficies concernées.

	Chartes	Contrats Natura 2000	MAEt
Signé(e)s en 2013	1	3	9
Surfaces concernées en 2013	3,17 hectares	7,98 hectares	157,57 hectares
Subventions mobilisées en 2013	X	14 066,11 €	185 220,45 €
Signé(e)s dep. 2011	5	12	20
Surfaces concernées dep. 2011	31,37 hectares	77,41 hectares	580,17 hectares
Subventions mobilisées dep. 2011	X	136 366,34 €	682 897,27 €

Un rappel des actions de communication a suivi : une exposition sur la démarche a notamment été réalisée sous forme de 5 kakémonos. Cette dernière est disponible sur simple demande auprès de l'animateur Natura 2000.

Un bref retour sur les autres actions de la démarche a enfin été fait :

- Plans de gestion globaux des marais : amélioration de la gestion/qualité de l'eau
- Evaluations d'incidences : prise en compte des enjeux environnementaux pour les projets à l'intérieur du périmètre Natura 2000 (construction, festival, etc.)
- Espaces naturels sensibles : acquisition de parcelles par le Conseil Général dans un objectif de conservation de la faune et de la flore
- Préservation des tourbières sur la commune de Marcillac

Malgré un contexte financier particulier au niveau des instances européennes, le dispositif continue d'offrir des résultats tangibles.

L'animateur a ensuite présenté la feuille de route pour la suite de la démarche.

● Feuille de route pour la suite de l'animation

La feuille de route a été validée par les membres du Comité de Pilotage présents.

Feuille de route :

- Poursuivre la contractualisation MAEt avec les exploitants agricoles
- Poursuivre la contractualisation avec les propriétaires non exploitants agricoles
- Poursuivre la signature de Chartes Natura 2000
- Poursuivre la communication, l'information et la sensibilisation
- Finalisation des plans de gestion globaux des marais
- Suivi du projet de préservation des tourbières de Marcillac

Pour plus de détails concernant le bilan ou la suite de l'animation, n'hésitez pas à consulter le Bilan 2013 et la Présentation du COPIL 2014, documents joints au compte-rendu et disponibles à la CCE sur simple demande auprès de l'animateur Natura 2000.

● Observations

1/ Une observation est faite concernant le temps relativement long de la procédure consacrée à la vente des parcelles au profit du Conseil Général de Gironde, dans le cadre de la zone de préemption sur le Marais de la Vergne.

→ L'animateur Natura 2000 confirme que la lenteur de la procédure est notamment due au rôle du Notaire dans la démarche.

2/ Une observation est faite concernant les festivals non autorisés dans le marais de la Vergne.

→ M. Philippe Plisson indique qu'il n'est pas du ressort de la démarche Natura 2000 de gérer les événements non autorisés. Ces événements posent un problème de sécurité : les mairies concernées sont compétentes en la matière lorsque de tels événements sont susceptibles de se produire.

3/ Une observation est faite concernant le succès relatif des MAEt et l'absence de validation des dossiers de certains agriculteurs.

→ M. Philippe Plisson rappelle que près de 600ha avaient été contractualisés sur la période 2011-2013, ce qui représente une belle réussite. L'animateur Natura 2000 précise que les dossiers des agriculteurs ne peuvent être validés que si l'animateur Natura 2000 et l'agriculteur se sont rencontrés.

4/ Une observation est faite concernant l'impossibilité pour des personnes ne pratiquant pas une activité agricole de bénéficier des aides accordées dans le cadre des MAEt.

→ L'animateur Natura 2000 précise que, pour les « non agriculteurs », la Charte ou le Contrat Natura 2000 sont tout indiqués et offrent des avantages de même nature.

5/ Une observation est faite concernant les différentes possibilités d'obtenir des informations sur la démarche Natura 2000, notamment pour les nouveaux élu(e)s.

→ L'animateur Natura 2000 indique que différents supports sont à disposition : brochures, exposition, site internet, article pour la presse, etc. L'animateur pourra prendre contact avec celles et ceux qui le souhaitent pour apporter des informations complémentaires et présenter, par exemple, la démarche en conseil municipal. Une réunion de remise à jour des connaissances sur la démarche pourra être organisée prochainement.

6/ Une observation est faite concernant la validation ou non du périmètre Natura 2000 en Charente-Maritime, sur le territoire de la communauté de communes de la Haute Saintonge.

→ M. Philippe Plisson informe que la DDTM de Charente-Maritime traite actuellement le dossier. M. Philippe Plisson précise par ailleurs que la communauté de communes de la Haute Saintonge n'a actuellement pas reconduit la convention de partenariat pour l'animation du site Natura 2000 en 2014. Cette dernière sera relancée très prochainement.

Conclusion

Pour clôturer la séance, Philippe PLISSON a indiqué que, malgré des restrictions budgétaires et différents aléas, la démarche Natura 2000 perdure et convainc toujours plus de monde. Des thèmes complexes sont abordés : amélioration de la qualité de l'eau, amélioration des pratiques agricoles, amélioration de la biodiversité. Les sujets sont multiples mais essentiels et interconnectés.

Le rôle des membres du COPIL est toujours aussi primordial : ils restent les relais de l'information, et notamment de ce bilan, entre les gestionnaires du milieu, leurs administrés et l'animateur Natura 2000 en lien avec les services de l'Etat.